

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**4<sup>IÈME</sup> RÉUNION DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION  
AFRICAINES DES MINISTRES EN CHARGE DES COMMUNICATIONS  
ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CITMC)  
19-21 JUIN 2013, LIVINGSTONE, ZAMBIE**

**RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES PROGRAMMES  
ET PROJETS PHARES**

# I. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE (PIDA)

## OBJECTIF

1. Le PIDA vise à accélérer l'intégration régionale du continent et des Communautés économiques régionales (CER) par l'amélioration de l'accès aux réseaux intégrés d'infrastructures régionales et continentales.

## ÉTAT DE MISE EN OEUVRE

2. Des projets ont été priorisés sur la base trois catégories de critères: (1) éligibilité et intégration régionale, (2) faisabilité et état d'avancement de la préparation(3) impact sur le développement. Ces critères détaillés ont été discutés et acceptés à l'issue du vaste processus de consultations avec les parties prenantes du PIDA. Des projets sélectionnés pour le plan d'action prioritaire (PAP) ont été évalués et classés sur la base de sous-critères au sein de ces groupes et ont été validés durant les consultations régionales, processus de revue et approbation par les conférences ministérielles.

3. Des consultations de deux jours ont été organisées avec chaque CER et les institutions régionales associées pour discuter les critères de sélection, débattre des projets potentiels et parvenir à un consensus sur les programmes détaillés. Ensemble, plus de 300 représentants des Etats africains y ont participé. Des conférences ministérielles sectorielles ont été organisées à l'effet d'examiner et entériner les résultats du PIDA. Cette large participation qui a conduit à un consensus continental, a posé les fondements d'un partenariat continu à travers toutes les étapes de la mise en œuvre. Ce processus ascendant a doté le PIDA de systèmes de mesures spécifiques comme les programmes d'investissement nationaux et régionaux détaillés ainsi que les apports qualitatifs décisifs comme les préférences et désirs des communautés.

4. Le résultat des consultations est le Plan d'Action Prioritaire (PAP) constitué de 51 projets et programmes regroupés en une série de grandes catégories, bien que nombre d'entre eux offrent des avantages transversaux: 15 en Energie; 24 pour le Transport; 9 pour les eaux transfrontalières et 3 en TIC. Les regroupements sont :

- **Energie:** hydro-électricité, interconnexions, oléoducs et gazoducs
- **Transport:** connectivité, modernisation de corridors, modernisation de ports et chemins de fer, modernisation transport aérien;
- **Eau:** barrages multifonction, renforcement des capacités, transferts d'eau ;
- **ICT:** renforcement des capacités, interconnexion des infrastructures terrestres, points d'échange internet ;

5. La feuille de route pour la mise en œuvre du PIDA a été développée et adoptée et la mise en œuvre est en cours.

6. Un atelier sur la mise en œuvre du PIDA et une réunion conjointe AU-Forum économique mondial (WEF) sur le financement des infrastructures en Afrique s'est tenue à Johannesburg du 17 au 19 avril 2013.

7. GIZ et la BAD sont les deux partenaires institutionnels de l'UA qui appuient la Commission de l'UA, NPCA et les CER en matière de renforcement des capacités pour l'exécution du PAP.

8. GIZ a fourni de l'assistance technique à la Commission de l'UA et à NPCA pour soutenir les départements techniques. La somme de 800 000 Euros prévus pour soutenir les renforcements des capacités des CER n'est pas encore approuvée par le Gouvernement allemand. L'accord est attendu d'ici à fin septembre 2013.

9. Le renforcement des capacités de la BAD pour la Commission, NPCA et les CER est retardé en raison du fait que autorités de la Banque ont requis plus de précisions sur les objectives de l'initiative de renforcement des capacités, et le rôle et les responsabilités des différentes institutions impliquées en vue de s'assurer que le projet a réalisé les résultats attendus. Huit millions d'Euros avaient été alloués pour le renforcement des capacités de la Commission, NPCA et des CER dans le cadre du projet de renforcement du PIDA, lequel projet doit être terminé en fin septembre 2013.

10. L'atelier est parvenu aux recommandations suivantes :

#### **Sur la participation du secteur privé au financement**

- i. WEF continuera d'assurer le suivi avec les CER de mai à septembre 2013 après le Sommet WEF en Afrique du Sud , Cape Town, pour finaliser les discussions et garantir l'appropriation politique des dirigeants politiques.
- ii. En raison du besoin d'une exécution rapide et réussie du PIDA, la réunion a convenu que la liste des projets du PIDA comprendra une «sélection» et une «réserve» de projets prioritaires où les projets approuvés du PAP constituent la «sélection» et les nouveaux projets formulés par les CER et autres parties prenantes formeront la «réserve» des projets à transférer dans la «sélection» quand ils auront atteint leur maturité et le financement bouclé.

#### **En ce qui concerne la mise en œuvre de IAIDA**

- iii. Les TDR et autres informations pertinentes du Conseil de Développement des Infrastructures (CID) et du Groupe consultatif pour les Infrastructures (IAG) devraient être disponibles pour les membres des institutions identifiées pour guider la gouvernance des deux organes de IAIDA.
- iv. Les noms des personnes désignées pour IAG devraient être communiqués à la Commission de l'UA (Département des Infrastructures et Énergie) avant avril 2013, pour permettre leur nomination effective.
- v. Les projets d'ordre du jour et de programme de travail devraient être préparés par AUC et NPCA
- vi. IAG doit être lancé en fin juillet 2013 si la SADC accepte d'organiser le lancement comment initialement conclu avec AUC

#### **Au regard de la mise à jour de la fiche du PIDA**

- vii. La BAD a recruté la société Aurecon pour développer un dossier à jour complet et détaillé des projets PAP du PIDA mettant en évidence les objectifs, les résultats et les impacts, état et mécanisme de financement, état de préparation des projets, questions d'environnement favorable du projet, fonction stratégique et risques et avantages et ce, en rapport avec les 51 projets et programmes du PAP
- viii. La mission devra être exécutée à travers des consultations étendues avec les parties prenantes publiques et privées nationaux, CER, NPCA, AUC et BAD en prenant en compte ce qui suit :
- La fiche de projet devrait être d'une page d'informations pertinentes ; cependant toute autre information devra être incluse dans la base de données ;
  - La liste décomposée du PIDA incorporera une «sélection» et une «réserve» des projets prioritaires où les 51 projets prioritaires PAP constituent la «sélection» qui sera alors la base pour la mise à jour des fiches par Aurecon.
  - Pour permettre aux consultants de progresser sans retard, les 150-200 projets décomposés du PIDA seront évalués en ligne.
  - Un processus en 2 étapes pour le développement des fiches sera adopté en vue de présenter un rapport intérimaire au Sommet de mai 2013 avant un rapport final à soumettre au 30 septembre 2013. Un atelier de validation sera organisé consécutivement à la réunion de supervision NEPAD IPPF de Tunis en juin 2013.
  - Le consultant développera une base de données pour les fiches de projets PIDA. Dès lors Aurecon devra rencontrer NPCA pour échanger sur le portail VPIC et la base de données AID.
  - La BAD guidera Aurecon sur les consultations avec les parties prenantes aux niveaux tant national, régional que continental et la supervision technique générale du travail du consultant dans le cadre élargi du comité de pilotage du PIDA et du Groupe consultatif pour les Infrastructures (IAG).

### **Concernant la stratégie de communication du PIDA et du plan d'action**

- AUC, NPCA, la BAD et les CER devront organiser un atelier de validation pour finaliser le projet de stratégie de communication
- Les CER désigneront des points focaux pour la communication sur le PIDA
- Des capacités additionnelles en ressources humaines sont nécessaires pour appuyer la stratégie de communication du PIDA
- Il a été décidé de la création d'un logo PIDA
- le portail VPIC continuera d'être développé par NPCA
- le **nom de domaine** du VPIC sera **pida.au.int**
- des noms de domaines additionnels similaires au PIDA devront être sécurisés et redirigés sur pida.au.int

### **DÉFIS**

11. Les principaux défis sont :

- **Opérationnalisation de l'Architecture Institutionnelle pour l'exécution du PIDA:** IAIDA (i) définit les responsabilités des institutions continentales et régionales (AUC, NPCA et CER) et États membres, (ii) bâtit sur le principe de subsidiarité, (iii) assure un plaidoyer de haut niveau, fournit un mécanisme de revue des performances et (iv) appuie le PAP pour l'accès aux plus hautes autorités au niveau de l'UA, les CER et des États membres.

- **La mise en œuvre réussie du PIDA dépend des garanties de financement:** Extension du club des bailleurs de fonds des projets d'infrastructure, appui aux projets d'infrastructure, préparation de fonds pour le partenariat public privé (PPP) et les projets régionaux, ceux-ci exigeant l'engagement fort des pays membres et des CERS.
- **Environnement favorable pour une participation accrue du secteur privé:** les financements seront essentiellement domestiques (public et privé);
- **Rôle des États dans la mise en œuvre du PIDA:** les projets sont exécutés par les pays qui les hébergent et leurs institutions respectives (publiques et privées). Les pays jouent un rôle déterminant et exécutent des parties sensibles des projets dans la mise en œuvre (harmonisation des politiques continentales et régionales) et financement de la préparation des projets, investissement en capital, fonctionnement et maintenance.

## PERSPECTIVES

12. En termes de perspectives, on peut noter :
- Finaliser le développement des stratégies de mobilisation des ressources et de la base des données.
  - Organiser la réunion du comité de pilotage de la mise en œuvre du PIDA pour examiner les mesures d'accélération de l'exécution de la feuille de route.

## II. PLAN STRATEGIQUE INTEGRE TIC DE L'AFRIQUE

### OBJECTIF

13. L'objectif est de :
- Développer un plan stratégique Poste et TIC complet, intégré et continental pour l'Afrique, prenant en compte les cadres existants de toutes les parties prenantes africaines comme l'a demandé la CITMC-4.

### ÉTAT DE MISE EN OEUVRE

14. L'état de mise en œuvre se résume comme suit :
- Un atelier sur le développement d'un plan stratégique conjoint TIC AUC-NPCA –CEA a été organisé à Addis Abeba du 21 au 23 mars 2013. Il en a résulté un projet de plan stratégique.
  - Les prochaines étapes dans le développement du plan stratégique visent à impliquer le maximum de parties prenantes du développement des TIC en vue de recevoir leurs contributions et leur appropriation du projet.

Ces étapes sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Étapes	Partenaires impliqués	Lieu et date
<b>Étape 2</b>	AUC- Division de la Société de l'Information (ISD) NPCA-NEPAD Programme e-Afrique UNECA- Section Services du Savoir Institutions Spécialisées de l'UA : UAT et UPAP Communautés économiques régionales	Consécutivement à la réunion IST Afrique, 26 mai – 1 <sup>er</sup> juin 2013

<b>Étape 3</b>	AUC- Division de la Société de l'Information NPCA-NEPAD Programme e-Afrique UNECA- Section Services du Savoir Institutions Spécialisées de l'UA UAT et UPAP Communautés économiques régionales (CER) Membres du Bureau CITMC	Réunion du Bureau, Livingstone, Zambie
<b>Étape 4</b>	AUC- Division de la Société de l'Information NPCA-NEPAD Programme e-Afrique UNECA- Section Services du Savoir Institutions Spécialisées de l'UA UAT et UPAP Communautés économiques régionales (CER) Membres du Bureau CITMC Partenaires du secteur privé Société civile et universités	46 <sup>èmes</sup> Réunions ICANN, Durban, Afrique du Sud, 11-18 juillet 2013
<b>Étape 5</b>	AUC- Division de la Société de l'Information NPCA-NEPAD Programme e-Afrique UNECA- Section Services du Savoir Institutions Spécialisées de l'UA UAT et UPAP Communautés économiques régionales (CER) Pays membres de la l'UA participant à la CITMC-5 Partenaires du secteur privé Société civile et universités	CITMC-5, Lusaka, Zambie

## DÉFI

15. Le principal défi est :

Développement d'une stratégie IS/CIT cohérente, unifiée et harmonisée pour le continent avec une compréhension et une vision communes du mécanisme de mise en œuvre par toutes les parties prenantes.

## PERSPECTIVES

16. Comme perspectives, on a :

Finaliser le Développement du plan stratégique intégral 2015-2020 et formuler une stratégie qui guidera la mise en œuvre d'activités conjointes.

## III. SYSTÈME AFRICAIN D'ÉCHANGE INTERNET

### OBJECTIF

17. L'objectif est de :

Le projet vise à soutenir la création de points d'échange Internet (IXP) dans les États membres et de points d'échange Internet régionaux (RIXP).

### ÉTAT DE MISE EN OEUVRE

18. Comme état de mise en œuvre, on note que:

- Le comité de pilotage du projet a été constitué et deux réunions du comité de pilotage ont eu lieu à ce jour, tandis que la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage est prévue pour le 27 mai 2013.
- L'unité d'exécution du projet a été opérationnalisée. Un fonctionnaire chargé du projet et une assistante de projet ont été recrutés et le matériel de bureau du projet acheté.
- Des ateliers sur les meilleures pratiques et de mobilisation de la communauté Internet ont été organisés et menés dans les 11 États membres suivants de l'UA qui n'ont pas de point d'échange Internet:

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Sénégal et Swaziland.

19. Les principaux résultats de chaque atelier incluent, sans être exhaustifs, ce qui suit:

- Consensus de créer un point d'échange Internet dans les États membres respectifs
- Formation d'un comité pour travailler sur les propositions retenues sur les points suivants:
  - i. Nom de l'IXP
  - ii. Situation de l'IXP
  - iii. la structure de l'organisation de l'IXP
  - iv. la constitution de l'IXP

Des formations techniques visant à préparer les réseaux organisationnels pour l'interconnexion au point d'échange Internet a été conduite dans les 6 États-membres suivants : Burkina Faso, Burundi, Gambie, Guinée, Namibie et Togo.

Un total de 131 participants ont reçu des certificat de mise en œuvre des aspects techniques, fonctionnement et gestion de points d'échange Internet.

- Des formations techniques avec pour objectif de préparer les réseaux organisationnels pour une interconnexion avec le Point d'Echange Internet ont été effectués dans les 6 États membres de l'UA qui suivent: Burkina Faso, le Burundi, la Gambie, la Guinée, la Namibie et le Togo.

Un total de 131 participants ont reçu des certificats sur les aspects techniques de la mise en place, fonctionnement et la gestion des points d'échange Internet.

## **DÉFIS**

20. Le défi majeur reste le retard dans la confirmation de certains États membres

## **PERSPECTIVES**

21. En perspectives, il est à retenir que la réalisation d'ateliers sur les meilleures pratiques d'opérationnalisation d'IXP ainsi que des ateliers de formation technique

dans les États membres supplémentaires continueront en 2013 tandis que les activités régionales IXP débuteront au troisième trimestre de 2013.

#### **IV. LEADERSHIP AFRICAIN EN TIC** **OBJECTIF**

22. L'objectif est de renforcer les capacités stratégiques des futurs dirigeants africains de la société de la connaissance et les décideurs politiques sur le rôle des TIC dans l'éducation, de la science et technologie et de l'innovation ainsi que le développement socio-économique.

#### **ETAT DE MISE EN OEUVRE**

23. L'exécution du projet se résume comme suit :

- La première cohorte de participants ALICT a terminé leurs études et obtenu leur certificat de fin de cours. L'atelier de clôture et la cérémonie de remise de certificat a eu lieu au siège à la Commission de l'Union africaine (CUA) à Addis-Abeba, Ethiopie du 27 au 29 Août 2012.
- Quatre-vingt-trois (83) participants venus de cinq (5) pays (Kenya, île Maurice, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie) ont terminé le cours avec succès et reçu un certificat de perfectionnement professionnel de GESCI et la Commission de l'Union africaine sur le leadership africain en matière de TIC et de la Société de la Connaissance. Ces participants recevront également un diplôme post-universitaire de Dublin City University (DCU) une fois la notation externe terminée. Le cours ALICT a reçu l'agrément universitaire par l'Université de Dublin en Juin 2012.
- Une deuxième cohorte du cours ALICT a été ouverte aux candidats des ministères concernés et des organisations publiques de huit (8) Etats membres (Botswana, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda et Ouganda) et de la CUA. La prestation de cours a débuté le 1er Octobre 2012, avec 197 participants et l'atelier final ainsi que la cérémonie de remise de certificats est prévue pour le 3-5 Juillet 2013.

#### **DÉFIS**

24. La mobilisation du financement additionnel demeure la préoccupation principale puisque le financement initial prend fin le 30 juin 2013. Seul un partenaire en l'occurrence le gouvernement finlandais a fait part de sa disponibilité à contribuer au financement additionnel et appelle les autres partenaires à le rejoindre.

#### **PERSPECTIVES**

25. Les efforts tendront à mobiliser des fonds pour étendre le projet à d'autres régions géographiques de l'UA.

## **V. dotAFRICA (pointAFRIQUE)**

### **OBJECTIF**

26. Le projet vise l'établissement de DotAfrica comme un domaine de premier niveau continental pour l'utilisation par les organisations, les entreprises et les particuliers avec des conseils des agences de l'Internet en Afrique.

### **ÉTAT DE MISE EN OEUVRE**

27. La mise en œuvre du projet a consisté en :

- Sélection et signature d'un accord avec Uniform pour l'opérationnalisation de DotAfrica (PointAfrique) au nom de la Commission de l'Union (UA). En conséquence, au nom de la CUA, Uniform a postulé auprès d'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) pour administrer et exploiter DotAfrica, domaine de premier niveau assigné.
- Un comité de pilotage (SteerCom) a été créé pour assurer le leadership et la supervision à la fois du processus de demande et du lancement du PointAfrique TLD, ainsi que de fournir un moyen par lequel la communauté africaine au sens large peut participer au projet PointAfrique. Le SteerCom est également le précurseur de la Fondation DotAfrica qui supervisera divers projets et initiatives relatives au développement de l'industrie des noms de domaine Internet africaine et des TIC en général. Le Comité de pilotage (SteerCom) est conçu sur un modèle du type partenaires multiples et comprend un groupe diversifié de personnes et d'organisations qui participent sur une base volontaire.
- Des lettres d'appui ont été obtenues de 42 pays, qui représentent 79% des pays d'Afrique. Les procédures de l'ICANN exigent le soutien d'un minimum de 60% des gouvernements pour les requêtes de TLDs géographiques.
- En Avril 2013, au cours de l'ICANN 46 à Beijing, le Comité consultatif gouvernemental de l'ICANN (GAC) a émis un «avis d'opposition par le GAC» unanime au Conseil de l'ICANN afin que la demande de DotConnectAfrica (DCA) (non approuvée par l'UA) soit rejetée. En d'autres termes, l'ICANN devrait déléguer DotAfrica (.Afrique) au candidat reconnu par l'UA (UniForum ZACR).
- Le Comité de pilotage de DotAfrica (.Afrique) a élaboré une politique de noms réservés qui sera publié pour commentaires du public avant la fin du mois de mai 2013.
- La politique fournit aux États membres africains et autres parties prenantes africaines avec la possibilité de présenter des listes de noms réservés (RNLs) à l'opérateur de registre (.Afrique) DotAfrica (UniForum ZACR) pendant la phase de préliminaire, susceptible d'être en Juillet-Octobre 2013. Les noms qui doivent être

réservés sont ceux considérés comme importants, sensibles ou offensifs (géographique, culturel ou patrimonial national)

- Quand un nom est entré dans le RNL, le registre permettra de s'assurer que le nom n'est pas disponible pour l'enregistrement, autrement que par des processus de rachat définis comme énoncé dans la Politique de nom de la réserve.

## **DÉFIS**

28. Les défis sont :

- Délégation réussie du PointAfrique (DotAfrica) par l'ICANN au candidat parrainé par l'UA.
- Sensibilisation des gouvernements africains et d'autres parties prenantes sur la nécessité de réserver des noms qui sont d'importance et de valeur pour l'Afrique sous DotAfrica (.Afrique) et d'autres nouveaux TLD.

## **PERSPECTIVES**

29. Les perspectives sont:

- Poursuivre le processus de délégation par l'ICANN du PointAfrique (DotAfrica) à Uniforum et élaborer des politiques pour la gestion du domaine de premier niveau continental.
- Aider les pays africains à élaborer des RNLs et les soumettre aux registres pertinents.

## **VI. Le RESEAU PANAFRICAIN DE SERVICE EN LIGNE (PAeN)**

### **OBJECTIF**

30. L'objectif est d'établir un réseau panafricain de télécommunications par satellites et fibres optiques pour fournir des services de télémédecine et de télé-éducation et de communications diplomatiques (VVIP) à tous les États membres de l'Union Africaine.

### **ÉTAT DE MISE EN OEUVRE**

31. L'exécution s'est traduite par :

- L'accord de projet a été signé par 88% des États membres de l'Union, qui représente 48 États membres, y compris le Sud-Soudan.
- Six autres pays (Afrique du Sud, Angola, Guinée équatoriale, Algérie et Tunisie) n'ont pas encore signé l'accord;

- La Station terrienne satellitaire (HUB) à Dakar est opérationnelle depuis avril 2008;
- Jusqu'à 150 équipements VSAT ont été installés et sont pleinement opérationnels.
- Plus de 8000 diplômés et étudiants de 3ième cycle poursuivent leur formation dans différentes universités indiennes à travers le réseau
- 3000 consultations médicales ont été réalisées en deux ans au cours de laquelle trois vies africaines ont été sauvées
- 1650 Sessions médicales continues ont été menées pour plus de 5000 médecins soignants.

## **DÉFIS**

32. La remise du projet à l'Union africaine est prévue pour 2014 alors que les ressources nécessaires n'ont pas été mobilisées pour gérer la prise de contrôle constituent la principale préoccupation.

## **PERSPECTIVES**

33. L'accent sera mis sur la gestion du réseau après la rétrocession et le transfert de la composante VVIP du PAeN au réseau VSAT e-gouvernance de la CUA;

## **VII. CONVENTION SUR LA CYBER LÉGISLATION:**

### **OBJECTIF**

34. Le projet vise à élaborer une convention sur la cyber législation en fonction des besoins du continent et qui est conforme aux exigences légales et réglementaires sur les transactions électroniques, la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel.

### **ETAT DE MISE EN OEUVRE**

35. L'état de l'exécution se présente ainsi qu'il suit:

- Le projet de Convention de l'UA sur la cybersécurité (DAUCC) a été traduit dans les 4 langues officielles de l'UA (anglais, français, portugais et arabe).
- Le DAUCC a été approuvé par la 22ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA (Janvier 2013)

### **DEFIS**

36. Le long processus d'adoption et de ratification de la convention demeure le défi majeur.

### **PERSPECTIVES**

37. Les perspectives sont :

- Validation juridique lors de par la Conférence des ministres de la Justice de l'UA prévue en Octobre 2013.
- Mise en forme finale.
- Adoption de la convention au cours du Sommet de l'UA en Janvier 2014.
- Processus de ratification à partir de 2014.

## **VIII. PROJETS DU SECTEUR POSTAL**

### **OBJECTIF**

38. Afin d'accroître le rôle du secteur dans la réalisation de programmes de développement sur le continent, le CITMC a adopté le Plan d'action pour le développement du secteur postal en Afrique en tant que cadre de l'harmonisation des normes, des politiques et des législations postales.

Le plan d'action comprend, entre autres, le projet e-post et les études suivantes:

- Elaborer des lignes directrices sur la prestation du service postal universel (UPS) pour l'harmonisation des politiques et réglementations postales
- Formuler des stratégies pour l'inclusion financière des populations à faible revenu en Afrique
- Elaborer une étude sur l'élaboration d'un plan directeur Postal
- Elaborer des lignes directrices pour le système d'adressage en Afrique.
- Elaborer des lignes directrices de services postaux électroniques

### **ÉTAT DE MISE EN OEUVRE**

39. Les acquis se résument ainsi qu'il suit :

- La phase pilote du projet **E-post** qui contribue à la modernisation du secteur postal a été conçue.
- **Elaborer des lignes directrices sur la prestation du service postal universel (UPS) pour l'harmonisation des politiques et réglementations postales** visant à proposer aux Etats membres de l'Union Africaine d'un service postal universel durable, financièrement viable et capable de soutenir le développement socio-économique, à travers la mise à disposition un modèle pertinent de UPS et lignes directrices pertinentes liées : L'étude a été achevée et le rapport est en cours de diffusion.
- **Formuler des stratégies pour l'inclusion financière des populations à faible revenu en Afrique** visant à accroître l'accès aux services financiers pour les populations à faible revenu : l'étude a été achevée et le rapport est en cours de diffusion.
- **Elaborer une étude sur l'élaboration d'un plan directeur Postal** : la procédure de recrutement du consultant est finalisée.
- **Elaborer des lignes directrices pour le système d'adressage en Afrique.** Étude réalisée à 80%.

## DÉFIS

40. Les défis sont :

- Insuffisance et manque de ressources financières, notamment pour le plan directeur et e-post.
- Difficulté à trouver des bureaux d'étude, notamment africains, avec l'expérience nécessaire sur le secteur postal.

## PERSPECTIVES

41. Les efforts sont à déployer pour la mobilisation des ressources financières supplémentaires pour compléter le financement insuffisant existant.

## IX. FORUM AFRIQUE DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET - AFIGF

### OBJECTIF

42. AfIGF, en tant que cadre de discussions multilingues inclusives, multilatérales et multipartites sur des questions pertinentes se rapportant à l'Internet en general et à la gouvernance Internet en particulier, vise à améliorer la durabilité, la robustesse, la sécurité, la stabilité et le développement de l'Internet en Afrique.

### ETAT DE MISE EN OEUVRE

43. L'état de mise en œuvre du projet s'établit comme suit:

- Cinq initiatives régionales en cours à savoir:
  - ✓ Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest (WAIGF),
  - ✓ Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Est (EAIGF),
  - ✓ Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale (FGI-CA),
  - ✓ Le Forum sur la Gouvernance Internet en Afrique du Nord (NAIGF)
  - ✓ Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet Afrique australe (SAIGF).
- ✓
- Termes de référence discutés et adoptés par les participants à la réunion AfIGF du Caire, Egypte en Octobre 2012 ,
- Mise en place du secrétariat AfIGF conçu suivant le modèle de IGF mondial et hébergement par le Département des Affaires économiques des Nations Unies (UNDESA),
- Première réunion physique tenue au Caire, Egypte, du 12 au 14 octobre 2012
- Atelier organisé sur DotAfrica à l' occasion de la 7<sup>ième</sup> tenue de la IGF à Baku, Azerbaïdjan.

## DÉFIS

Les principaux problèmes auxquels sont confrontés AfIGF et la gouvernance de l'Internet en général en Afrique portent sur la nécessité pour les décideurs politiques de s'impliquer davantage sur le front Gouvernance Internet. À l'heure actuelle, le processus est piloté par la société civile avec une participation minimale du

gouvernement et du secteur privé. Cet état de fait conduit à la faible participation des pays membres dans les différentes réunions tenues IG en Afrique et ailleurs, y compris la première conférence de AfIGF.

## **PERSPECTIVES**

44. Les perspectives comprennent:

- La 2<sup>ème</sup> AfIGF à Nairobi, Kenya du 11 au 13 Septembre 2013.
- AfIGF à la 8<sup>ème</sup> IGF à Bali, Indonésie, 21-25 Octobre 2013 sur le thème «Etablir des Ponts»

45. Conformément aux recommandations ministérielles Khartoum sur IG, les pays membres devraient mettre en place des FGI nationaux et de participer pleinement aux activités de AfIGF.

## **IX. SEMAINE AFRICAINE DES TIC ET LE FORUM ANNUEL**

### **OBJECTIF**

46. L'objectif est de commémorer la Semaine Africaine des TIC (SATIC), prévue à partir de la déclaration de la première conférence ministérielle de l'Union africaine sur les technologies de communication et d'information (CITMC-1) adoptée le 20 avril 2006 au Caire, République arabe d'Egypte et découlant de l'engagement du SMSI de Tunis.

### **ÉTAT DE MISE EN OEUVRE**

47. Un nouveau cadre de l'événement a été élaboré pour tenir compte de la déclaration de la CITMC-4 qui demande à la CUA et de l'Agence du NEPAD à mettre en place un forum africain annuel au cours de laquelle tous les responsables politiques vont interagir avec le secteur privé, les opérateurs et l'industrie des TIC en coordination avec les partenaires et parties prenantes. Par conséquent, une note conceptuelle de présentation de la nouvelle Semaine africaine de l'Internet / TIC (SAiTIC) a été rédigée. L'événement comprendra le 8e Forum EuroAfrica de la recherche sur les TIC et accueillera des ateliers, des conférences et des séances thématiques en petits groupes sur les questions d'Internet / TIC (cyber-sécurité, les questions de noms de domaine, le spam et les points d'échanges Internet).

### **DÉFIS**

48. Un support technique est nécessaire afin de seconder le personnel de la CUA et l'Agence du NEPAD pour la logistique, le marketing et les questions organisationnelles pour le succès dans la célébration de la SAiTIC et le Forum annuel.

### **PERSPECTIVES**

49. L'accent sera mis sur le lancement du processus de préparation de la Semaine africaine de l'Internet/TIC dans le cadre de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'OUA / UA.